**Le Moyen Âge est une période de l'histoire de l'Europe, s'étendant du ve siècle au xve siècle, qui débuta avec le déclin de l'Empire romain d'Occident et se termina par la Renaissance et les Grandes découvertes. Située entre l'Antiquité et l'époque moderne, la période est subdivisée entre le Haut Moyen Âge (VIe –Xe siècle), le Moyen Âge central (XIe – XIIIe siècle) et le Moyen Âge tardif (XIVe – XVIe siècle)**

 **La Gaule franque :**

 Durant un millénaire du Ve au XVe siècle se développe en Europe une civilisation riche qui s’appuie sur des fondements gréco-romains, des apports barbares, la spiritualité chrétienne et plus tard (entre le VIIe et le XIe siècle) les influences d’une civilisation musulmane conquérante à son apogée.

 La civilisation médiévale se définit par quatre caractéristiques majeures : le morcellement de l'autorité politique et le recul de la notion d'État ; une économie à dominante agricole ; une société cloisonnée entre une noblesse militaire, qui possède la terre, et une classe paysanne asservie ; enfin, un système de pensée fondé sur la foi religieuse et défini par l'Église chrétienne.

 Un Occident nouveau nait de la lente fusion des peuples et des coutumes. L’Empire romain, dans un premier temps, s'est efforcé d'intégrer ces populations. Les Barbares savent tirer profit de la romanité, acceptent le code d'hospitalité qui préside à leur implantation, s'intègrent au fonctionnariat impérial.

 Le maintien de la langue latine, la continuité entre nombre de grandes villes antiques et médiévales, la permanence des anciens circuits commerciaux sont autant de survivances de l'Antiquité dans le haut Moyen Âge. Par ailleurs, l'apport barbare imprègne ce monde nouveau : la notion de droit public s'estompe, civils et militaires ne se distinguent plus guère dans des communautés où prévaut la valeur guerrière du chef, élu et mythifié. L'économie sylvo-pastorale des Barbares renforce la ruralisation en cours depuis le Bas-Empire. La fuite devant les responsabilités imposées par l'État se conjugue avec le repli des aristocraties sur leurs terres, refuge et fondement de leur pouvoir.

**Le rôle de la foi chrétienne :**

 Le véritable ciment des communautés antiques et barbares est le christianisme. Soutenu par le pape Grégoire le Grand et renforcé par l'écrasement de l'arianisme en 653.

 Les premiers royaumes barbares sont balayés par les Vandales et les Francs. Alors que, de la Provence à l'Italie et à l'Espagne, le pouvoir éclate en principautés territoriales, Vandales et Francs constituent des royaumes centralisés. Celui des Francs doit en partie son succès au baptême de Clovis (498 ou 499), qui acquiert, outre la reconnaissance de l'empereur byzantin, le soutien du clergé et du pape, dont il devient le principal appui. Le christianisme devient ainsi en Occident le passage obligé vers le pouvoir. Vers 750 le mot « chrétienté » désigne l’Europe. L’unité politique suivra sous le sceptre de Charlemagne.

**L’œuvre des monarques français de 476 à 1453 :**

 La France sera dirigée successivement dirigée par trois grandes dynasties : les mérovingiens, les carolingiens et capétiens.

**Les mérovingiens (448- 751) :**

 Tiennent leur nom de Mérovée grand père de Clovis (465- 511) véritable fondateur de la France. Aidé par son épouse Clotilde, une burgonde il favorise le développement du catholicisme et agrandit le royaume en écrasant les Alamans. Mais à sa mort, respectant la coutume franque l’empire est divisé entre ses quatre fils, les partages se multiplient avec les générations jusqu’au « bon roi  Dagobert » (628-639) qui arrive rétablir la paix et le sentiment de sécurité. Après lui, les roi perdront leur autorité et seront appelés « Rois Fainéants »pour avoir délégués leurs pouvoirs à des dignitaires formant le Palais (sorte de gouvernement) dont les Maires du palais. **Charles Martel** est le plus illustre car il a réussi a repoussé le raid des arabes. C’est son fils **Pépin le Bref** qui dépose, en accord avec le Pape **Étienne II**, le dernier roi mérovingien. Il est sacré roi des Francs en 754.

 L’église conseille les rois et participe à la vie administrative, sociale, éducative, juridique et militaire.

L’héritage romain est particulièrement présent.

 Les abbayes deviennent des ilots de recherche littéraire et scientifique. Les fidèles et les rois créent par leurs donations en argent et en terre un véritable patrimoine aux membres du clergé.

**Les Carolingiens (751-987)**

 **Charlemagne** (768-814) est le plus grand représentant de cette dynastie. Son domaine acquis par ses conquêtes et sa diplomatie s’étendait de l’océan Atlantique à l’Oder et au Danube et de la Mer du Nord à l’Espagne septentrionale et à l’Italie romaine. Les Carolingiens ont, du VIIIe à la fin du Xe siècle, progressivement « dilaté » le **regnum Francorum** de son berceau gaulois à l'ensemble des terres italiennes et germaniques.

 L’Empire franc des Carolingiens s'appuie principalement sur l'armée. Mais celle-ci n'en est pas le seul fondement. Charlemagne entreprend une rénovation de l'État à partir d’Aix, où siège la chapelle. La reprise en main de l'administration régionale par l'intermédiaire des comtes, représentants assermentés de l'empereur, surveillés par les missi dominici, le retour à une législation publique, votée par les hommes libres des plaids et consignée dans les capitulaires (ordonnances), un réseau de fidélités entrecroisées remontant à la personne même de l'empereur : tout concourt au redressement et à la consolidation de l'autorité impériale. pour une élite de fonctionnaires il encouragea la fondation des écoles.

**Conclusion :**

 Brillante construction dynastique aux assises politiques et administratives insuffisamment établies, l'Empire carolingien n'a donc pas survécu aux dilapidations et aux querelles familiales et intestines des successeurs de Charlemagne, dès lors incapables de s'opposer efficacement aux invasions normandes, hongroises ou sarrasines qui, depuis 810, en ébranlent les assises et en ravagent les terres par des raids destructifs qui se multiplient tout au long du IXe siècle et du Xe siècle. Mais de ses ruines émergent déjà les forces politiques (France, Allemagne), économiques (villes flamandes et italiennes) et religieuses (Église, papauté) dont le jeu va être caractéristique du Moyen Âge chrétien.

**La société médiévale :**

 La société médiévale est fondée sur la transmission héréditaire du pouvoir, des titres et de la richesse. Elle présente donc une structure hiérarchique rigide. La société est divisée en trois classes ou ordres :

- ceux qui prient, c'est-à-dire les clercs et les hommes d’Église

- ceux qui combattent et qui dirigent, les guerriers (chevaliers et seigneurs)

- ceux qui travaillent, soit les paysans et les artisans.

 Ce monde est très cloisonné. Chacun y est le vassal de quelqu'un d'autre, c'est-à-dire son subalterne : le serf est soumis à son seigneur ; l'écuyer, à son chevalier ; le chevalier, à son roi ; l'amant courtois, à sa dame. L'Église elle-même est calquée sur ce modèle.

 C'est l'hommage qui lie les hommes entre eux. Il s'agit d'un contrat liant deux personnes par un serment de protection et de travail (le fort protège le faible, qui travaille pour lui). En fait, les deux personnes unies par l'hommage ont des devoirs l'une envers l'autre, elles ont des obligations réciproques :

 Le vassal doit à son seigneur le service d'ost - l'assistance militaire ; le service de conseil (siéger à la cour ou au tribunal) ; l'aide aux quatre cas, c'est-à-dire une aide financière spéciale (pour la rançon, l'armement du fils aîné, le mariage de la fille aînée ou le départ pour la croisade).

 Le seigneur, quant à lui, doit à son vassal la protection et l'entretien (c'est-à-dire qu'il lui fournit de quoi vivre, le plus souvent une terre avec des paysans - un fief).

 Il faut savoir que ces serments ne peuvent être rompus, sous peine d'être accusé de félonie. Le roi, bien sûr, est au-dessus de cette organisation sociopolitique, puisqu'il est élu par Dieu…

**La religion :**

 Il est difficile de s’imaginer l’importance de la religion du Moyen Âge, tant elle ressemble peu à celle qu’elle occupe aujourd’hui. Mais, à une époque où les gens ne savaient ni lire ni écrire, où les saintes Écritures étaient réservées aux seuls gens de robe (clercs, prêtres, etc.), où un pape pouvait excommunier un roi, la religion était le point d’ancrage de la politique, de la vie quotidienne, de la société : elle était le principal ciment social, puisque tous avaient la foi

 La religion chrétienne du XIIe siècle n’est, bien sûr, pas celle des origines. Les disciples du Christ ont propagé la bonne parole, ont baptisé. Ceux qu’on appelle les Pères de l’Église ont formulé, d’après leur interprétation de la Bible, une série de règles qu’on appelle des dogmes, auxquels on doit obligatoirement croire. Certaines de ces croyances ont amené des divergences d’opinion, voire de graves disputes. C’est ainsi que se sont séparées les Églises d’Orient et d’Occident au XIe siècle et qu’a eu lieu le grand schisme d’Occident au XIVe siècle.

 Au Moyen Âge, la religion occupe ainsi une place plus qu’importante : elle est le moteur de la vie quotidienne. En effet, on remarquera d’abord que c’est elle qui marque le passage du temps. Non seulement compte-t-on les années depuis la naissance du Christ (on parle alors d'anno domini), mais on ponctue les années elles-mêmes de fêtes religieuses : Noël, Carême, Pâques, Pentecôte, etc. Elle encadre aussi la vie humaine par les sacrements : baptême à la naissance, confirmation du jeune adulte, confession (pénitence) et communion (eucharistie) annuelles, mariage, extrême-onction du mourant. Elle a de plus une fonction de protection, à travers le culte des saints

**L'Église, moteur de la culture :**

 Dans l'océan d'ignorance du Moyen Âge, l'Église représentait l'unique « institution culturelle » et le trait d'union entre l'Antiquité et la culture moderne. Dans les églises et les couvents, on préserve avec soin les conquêtes du genre humain : la langue latine, la littérature, la sculpture, la peinture, les arts ainsi que les techniques les plus précieuses. Benoît de Nurcie, au VIe siècle avait recommandé aux moines d'apprendre l'art de l'écriture, de constituer une bibliothèque dans chaque couvent et de constituer une école élémentaire ouverte à tous. C'est grâce à cette action que put s'étendre la grande culture médiévale. Mais c'est Charlemagne qui ordonna l'ouverture d'école publique dans les monastères. Les écoles se multipliaient auprès des cathédrales, des églises importantes et des monastères. Le rôle principal de ces écoles était de former les futurs clercs. Il y avait deux écoles auprès de chaque cathédrale

**Les premières universités :**

Après avoir acquis des notions d'arithmétique, de grammaire, de géométrie, de musique et de théologie, l'étudiant pouvait continuer ses études en se rendant dans une université. L'université est une création typiquement médiévale, bien que différentes des nôtres à l'heure actuelle. En effet, il s'agissait d'une association d'étudiants provenant de régions et de nations très diverses, qui se réunissaient autour d'un maître qu'ils payaient eux-mêmes. Les docteurs ou professeurs, hébergeaient souvent les étudiants sous leur toit. Être professeur au Moyen Âge n'était pas de tout repos, s'il n'était pas clair ou ennuyeux, il était chahuté et même malmené. Clercs et étudiants formaient une catégorie à part. Unis par le même amour du savoir, parlant entre eux le latin, grands amateurs de divertissements, ils se déplaçaient par groupe dans toute l'Europe. Ces compagnies turbulentes d'étudiants itinérants contribuèrent à former une culture internationale.

 L'intérêt majeur des docteurs se portait sur la théologie, c'est-à-dire l'étude approfondie de Dieu et de son œuvre : l'Homme et son destin. Le grand foyer de la théologie fut la Sorbonne, où régna au XIIIe siècle Saint Thomas d'Aquin. Bien vite, la philosophie ou étude des idées, fut adjointe à la théologie. La renaissance de cette discipline fut due pour une grande part aux Arabes qui avaient sauvé les œuvres des penseurs grecs comme Aristote, qu'ils avaient traduites et commentées, avant de les répandre jusqu'en Occident. Parallèlement à ces deux sciences fondamentales se développèrent d'autres disciplines liées aux nécessités pratiques. Le contact avec le monde arabe, et en particulier avec l'école de Bagdad fit naître de grandes écoles de médecine : Salerne en Italie, Séville en Espagne, Montpellier en France devinrent des centres renommés pour les soins et la recherche médicale. Vers le milieu du XIVe siècle, après l'épidémie de peste noire qui ravagea le tiers de la population, on découvrit la propagation des maladies contagieuses. Par ailleurs, le développement du commerce permit aux mathématiques de faire des progrès considérables. Les études juridiques reçurent quant à elles, une grande impulsion grâce au développement de l'État et de l'administration centralisée.

**Les croisades**

 Bénie par le pape et conduite par les monarques des royaumes chrétiens, cette aventure devait représenter tout ce que l'esprit médiéval avait de bon en lui. Huit croisades au total, où s'impliquèrent tous les états (clergé, noblesse, bourgeoisie et université), toutes castes confondues. Forgerons, tanneurs et artisans équipèrent les Croisés, les travailleurs de chantiers navals fournissaient les navires pour traverser la Méditerranée. Les femmes confectionnaient vêtements, couvertures, et brodaient avec ferveur les bannières, enseignes et fanions qui devaient arborer les champs de bataille, de nombreuses femmes de la Cour suivaient la reine qui accompagnait parfois son royal conjoint. Et la hiérarchie du clergé priait depuis les plus hautes cathédrales aux modestes chapelles. Les multiples campements devant les cités assiégées étaient en proie à une dévotion particulièrement atroce. Ainsi, après la mise à sac de la Palestine, Raoul de Caen, chroniqueur de la Première Croisade écrivait : « A Maarat, les nôtres firent cuire les païens adultes dans des marmites et embrochèrent les enfants pour les manger rôtis. » Certains prêtres musulmans qui savaient où se cachait la Sainte croix du Christ furent torturés, des Juifs étaient enfermés dans leur synagogue et y brûlèrent vifs. Ces entreprises démesurées étaient principalement menées par les Francs qui perdirent durant les Croisades plus d'hommes que tous les autres pays Chrétiens réunis.

**La chevalerie :**

 La chevalerie est une caste supérieure de guerriers au code moral très strict, et se donnant pour mission de protéger la veuve et l’orphelin. Se développant au XI siècle. Ils sont d’abord et avant tout des spécialistes de la guerre, rassemblés autour des maîtres du pouvoir, les aidant à défendre le territoire et à maintenir la paix. En temps de paix, les chevaliers s’adonnent à la chasse, sport noble, et au tournoi pour conserver intacte leur ardeur guerrière

 Le code moral du chevalier est très strict, ses valeurs de référence sont : prouesse (qualités morales et physiques qui font la vaillance d'un guerrier), loyauté, largesse (mépris du profit, voire de la prodigalité. Un chevalier ne devait pas s'attacher aux richesses, mais les distribuer autour de lui dans la joie), mesure (réprimer les excès de sa colère, de son envie, de sa haine, de sa cupidité, qu'il est capable de rester maître de lui-même dans le feu de l'action) et courtoisie (La courtoisie est un idéal de conduite à tenir à l’égard des dames et des demoiselles. C'est un code social qui inverse la hiérarchie traditionnelle et place la dame en position de supériorité par rapport à son ami. En échange de la dévotion totale qu’elle attend de lui, elle lui accorde son amour, plus souvent symbolique que concret).

 Il faut savoir que la chevalerie est une fraternité dont tous les membres s'entraident. D'ailleurs, il est important que les chevaliers puissent se faire confiance, puisqu'ils vont combattre ensemble : ils doivent être assurés que leurs camarades ne les laisseront pas tomber.

 Si, au départ, le chevalier provient de n’importe quelle couche de la société mais le chevalier ne touche pas de solde. On comprend donc qu’au XIIe siècle, seuls les plus riches peuvent posséder un cheval et tout l’équipement nécessaire (la lance et l’épée, l’écu, le heaume et le haubert). La caste des chevaliers s’est refermée progressivement jusqu’à se réserver le titre, transmis de génération en génération. Ainsi, il existe une justification démocratique de l’aristocratie : les meilleurs et les plus forts ont été choisis par les victimes de l’oppression. La noblesse est donc directement issue du peuple qui, incapable de se défendre lui-même, confie son sort à des protecteurs.

**Les Templiers**

 L'Ordre des Chevaliers de la milice du Temple est fondé en 1119, pour la défense des pèlerins en Terre Sainte. Il s'enrichit, posséda domaines et forteresses, servit de banque aux pèlerins et, plus tard, aux rois. Après la perte de la Terre Sainte, l'ordre se retire dans ses possessions européennes. En butte à de nombreuses hostilités, notamment parce qu'il ne relève que du pape, l'ordre est persécuté à partir de 1307 par Guillaume de Nogaret et Philippe IV le Bel : arrêtés et soumis à la question, les Templiers avouent des crimes peu vraisemblables. Le pape Clément V convoque un concile sous la pression du roi de France. En 1312, Clément V prononce la dissolution de l'ordre des Templiers. Le grand maître de l'ordre, Jacques de Molay, est exécuté en 1314, et les biens des Templiers sont transmis aux Hospitaliers.

**Les langues parlées :**

 La langue d’oil est la langue romane qui s’est développée dans la partie nord de la Gaule, puis dans la partie nord de la France.

 La Langue d’oc est la langue romane parlée dans le tiers sud de la France, au val d’Aran (Espagne) et dans certaines vallées alpines d’Italie

 « oil » « oc » et « si » veulent dire « oui. »

La langue d’oc donnera notamment l’occitan et le catalan

La langue d’oïl donnera notamment le français et le wallon

La langue de si donnera notamment l’italien, l’espagnol, le portugais, le galicien et le roumain

**La littérature médiévale :**

 Au Moyen Âge, le livre comme nous le connaissons aujourd'hui n'existe pas. D'ailleurs, fort peu de gens, à part les clercs, savent alors lire et écrire. La littérature, en ce temps, est principalement orale, c'est-à-dire qu'elle est racontée par les troubadours ou les trouvères. Les gens, réunis dans la cour du château, écoutent les contes des jongleurs.

 Le jongleur est celui qui plaisante (joculari, en latin) et qui bavarde (jangler, en latin). Sa mémoire exceptionnelle lui permet de se rappeler les centaines, voire les milliers de vers des divers récits que le peuple aime à entendre - c'est, d'ailleurs, la rime qui lui permet de retenir le texte, qu'il modifie souvent à son gré. Il mime pour eux divers passage, il rend le texte « vivant ».

 **Troubadours, trouvères et jongleurs :**

 Les troubadours appartenaient le plus souvent aux classes dominantes. Les jongleurs en revanche, étaient issus exclusivement des classes ouvrières. Les deux « métiers » étaient distincts. Les troubadours composaient leurs propres vers faisant l’éloge de l’amour courtois en langue d’oil et les mettaient en musique. Accompagné d'un instrument à corde, le jongleur n'était que l'interprète de ces chansons. Le réel artisan de la poésie provençale du Moyen Âge fut le troubadour. Certains n'étaient pas toujours noble, cependant lorsqu'un poète atteignait la condition reconnue de troubadour, on le considérait plutôt comme un marquis. Le Sud de la France était une région attentive plus que partout ailleurs à ce phénomène lyrique. Les trouvères faisaient la même chose en langue d’oc au sud du pays.

 Il faut comprendre que c'est le passage l'« oralité » à l'écriture qui permet aux œuvres de durer, et qui donnent vraiment leurs lettres de noblesse aux auteurs, qui acquièrent le véritable statut d'écrivain.

 Même si les genres littéraires ne sont pas encore vraiment codifiés, les auteurs apportent une grande attention à la forme de leurs écrits. Il est important pour eux de suivre la tradition, sans chercher l'originalité. D'ailleurs, l'anonymat est la règle d'or pour les écrivains du Moyen Âge. Ils n'essaient pas de se démarquer, mais d'intégrer au mieux la tradition, de réécrire des textes antérieurs, d'en rassembler des éléments épars. L'auteur au Moyen Âge se considère comme un traducteur ou un continuateur plutôt que comme un créateur. La notion de « propriété littéraire » ou de « propriété intellectuelle » n'existe pas. Le texte n'appartient pas à un auteur et il est normal de s'en servir, de le plagier, de le remanier, de le poursuivre ou d'en changer le début.

 C'est à partir du XIIIe siècle qu'apparaîtra peu à peu la notion d'écrivain. En effet, le développement des villes permet à la vie culturelle de s'épanouir. Grâce à la protection d'un seigneur, l'écrivain peut bénéficier d'un gîte et de subsides, en même temps que d'un public attentif et cultivé. Il écrit donc pour eux des textes susceptibles de leur plaire. En effet, au XIIIe siècle, l'activité littéraire ne peut être envisagée hors du mécénat. L'écrivain est nécessairement au service d'un prince ou d'un puissant, et exécute pour eux des commandes. En échange de ses productions, il reçoit la protection qui lui permet de vivre à l'abri du besoin.

 C'est ainsi que l'écrivain est appelé à jouer un grand rôle dans le divertissement des cours aristocratiques, où le public féminin occupe alors une place de choix. Ce sont d'ailleurs surtout des femmes qui ont fait le succès de la littérature romanesque au XIIe siècle.

 On comprend mieux alors le rôle joué par les dynasties dont les romans sont remplis. Ces très grands seigneurs ne sont ni frustes ni incultes. Ils se piquent d'élégance, de belles manières et de beau langage. De plus en plus, les puissants s'entourent de lettrés dont ils font leurs hagiographes ou leurs écrivains attitrés.

**1. La chanson de geste :**

 Dès le XIe siècle, des poèmes, les chansons de geste, racontent les aventures de chevaliers pendant des événements historiques remontant aux siècles antérieurs (gesta, en latin, signifie « action » ou « fait exceptionnel »). Mais c’est bien l’idéal de la société féodale qui est en fait mis en scène : respect absolu des engagements féodaux entre suzerain et vassal, morale chevaleresque, qualités guerrières au service de la foi...

 Les chansons de geste sont ainsi l’expression littéraire de ces entreprises autant militaires que religieuses. Ce genre littéraire est typiquement médiéval. C’est l’histoire revue et corrigée par la légende et le merveilleux. Les récits aiment exagérer les faits d’arme accomplis. Prouesses physiques, exploits extraordinaires, luttes merveilleuses et parfois même affrontements téméraires contre des monstres et des forces maléfiques mettent en valeur les chevaliers, symboles du bien. Les qualités du héros sont encore magnifiées lorsqu’elles sont mises au service de Dieu, suzerain suprême. D’ailleurs, afin de mettre davantage en relief les qualités exceptionnelles du héros épique, on l’oppose régulièrement à un antagoniste, félon et traître – le félon suprême étant celui qui refuse de se soumettre à Dieu, plus grand des souverains : le musulman, ou Sarrasin (Infidèle).

 La chanson de geste est la première forme de littérature profane écrite en langue française’ ancienne). C'est la forme médiévale de l'épopée latine, transposée au monde de la guerre, de la poésie hagiographique, de l'exaltation de la vie des saints.

 Les chansons de geste sont écrites en vers et sont divisées en strophes de longueur variable, qu’on appelle laisses. Les vers ne riment pas.

 **La Chanson de Roland** est la plus célèbre des chansons de geste. Créée à la fin du XIe siècle par un poète anonyme – que certains croient être Turolde, dont on peut lire le nom dans la dernière laisse du poème –, elle raconte, en l’amplifiant et le dramatisant, un épisode des guerres menées par Charlemagne contre les Sarrasins : la désastreuse bataille qui se serait déroulée à Roncevaux.

 **Résumé** : Charlemagne fait la guerre en Espagne depuis sept ans. Il rentre en France après avoir soumis Pampelune, mais il a été trahi par un de ses barons, Ganelon. Au passage de Roncevaux, le traître le convainc de placer Roland à la tête de l’arrière-garde. Onze autres barons se joignent à Roland, qui se choisissent seulement 20 000 chevaliers – pour s’opposer aux 100 000 Sarrasins qui vont les attaquer. Avant la bataille, Olivier, son meilleur ami, tente de convaincre Roland d’appeler Charlemagne à la rescousse, mais il refuse, par orgueil. Tout le monde mourra, les 100 000 Sarrasins et les 20 000 Français. Roland meurt le dernier, juste avant l’arrivée de Charlemagne, qui anéantit le reste de l’armée sarrasine (de 300 000 hommes). L’archange Gabriel emporte l’âme de Roland au paradis.

 **2. Le roman :** Genre littéraire le plus connu aujourd’hui, le roman est né au Moyen Âge. Au XIIe siècle, le roman est écrit… en vers – comme la majorité des œuvres littéraires. Roman veut alors dire écrit en langue romane (en langue vulgaire, en français), par opposition au latin, qui est la langue des érudits. Ce n’est qu’au XIVe siècle qu’apparaît le roman en prose.

 L'expression « mettre en roman » est utilisée, vers 1150, pour désigner des récits adaptés des textes latins, pratique alors courante. Cette traduction est en général une adaptation plus ou moins éloignée de l'œuvre « originale »

 La langue vulgaire est d'abord utilisée pour raconter la vie des saints, mais très vite la fiction s'en empare. Le nouveau genre littéraire ainsi créé, « le roman », prend alors le nom de la langue qu'il utilise. Le sens courant du mot « roman » demeure assez longtemps celui de « récit composé en français », même si Chrétien de Troyes substitue à l'expression « mettre en roman » celle de « faire un roman », qui met l'accent sur son activité créatrice.

 Tandis que la chanson de geste est toujours populaire, la nouvelle génération, celle de Chrétien, fera la fortune du roman, qui triomphera finalement de l'épopée. Il semble donc que ce nouveau genre réponde à la demande d'une société qui vit de profonds changements socioculturels.

 Chrétien de Troyes, bien que l'on ne sache quasiment rien de lui, est le plus grand romancier français du Moyen Âge. Il est d'ailleurs considéré comme le premier « romancier » médiéval. On présume qu'il est né autour de 1135. On suppose qu'il a fréquenté les cours de Marie de Champagne

**Quelques œuvres littéraires du Moyen Age :**

**Romans en vers**

• Chrétien de Troyes : a écrit Lancelot ou le chevalier à la charrette - roman inachevé (v. 1178-1181),

 Yvain ou le chevalier au lion (v. 1178-1181), Perceval ou le conte du Graal - roman inachevé (v. 1182-1190)

• Anonyme : Le Roman de Renart (compilation de textes de 1174 à 1342 environ)

• Guillaume de Lorris et Jean de Meung : Le Roman de la rose (entre 1225 et 1270)

**Poésie :**

• Guillaume IX d’Aquitaine (1071-1127) : L’Amour lointain

• Guillaume de Machaut (1300-1377) : Le Cœur mangé

• François Villon (1431-apr. 1463) : Le Testament

**Théâtre :**

• Anonyme : Le Jeu d’Adam (v.1150)

• Jean Bodel : Le Jeu de Saint Nicolas (1200)

• Rutebeuf : Le Miracle de Théophile (1262)

• Anonyme : La Farce de maistre Pathelin (v.1465)

**L’écriture carolingienne :**

 L'écriture carolingienne ou franque apparaît sous l'influence de Charlemagne. Grand protecteur de la vie religieuse et culturelle, il en décréta l'usage officiel en 789, éliminant ainsi les différentes écritures nationales, d'ailleurs devenues pratiquement illisibles.

 La minuscule carolingienne se développe lentement. Le 8 ème siècle connaît une écriture transitoire où les formes des caractères sont simplifiées et gagnent en lisibilité. On y trouve encore fréquemment des éléments mérovingiens et c'est seulement au cours du 9 ème siècle que la minuscule carolingienne trouve sa propre expression et finit par supplanter les différentes écritures nationales.

 L'écriture carolingienne évolue vers le style gothique, dont on trouve des traces dès le 12 ème siècle. Un moine d'origine anglo-saxonne, Alcuin d'York venu en France sur la commande de l'empereur, fut chargé de l'ensemble des réformes. Nommé au couvent de Saint-Martin, à Tours, il y forma et éduqua le groupe des religieux travaillant dans son scriptorium. Il dirigea l'atelier où on confectionnait des livres. Tours peut s'enorgueillir d'avoir vu naître la minuscule carolingienne dont l'usage fut imposé par décret en 789 à toute l'Europe.